

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Normandie

**Décision n° 6406 du 16 mai 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des groupements de gendarmerie départementale de l'Eure et de la Seine-Maritime**

NOR : INTJ1712114S

Le commandant de la région de gendarmerie de Normandie, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Seine-Maritime,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 15705 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630323S),

Décide:

Article 1^{er}

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2017:

Viel Gaëtan	NIGEND : 322 052	NLS : 8 093 277
Bennia Mehdi	NIGEND : 213 025	NLS : 8 067 517
Levaray Mathieu	NIGEND : 248 282	NLS : 8 089 452
Lespinasse Jérémy	NIGEND : 233 611	NLS : 8 079 840
D'Ascenzo Julien	NIGEND : 219 416	NLS : 8 065 166
Bouyer Benoît	NIGEND : 341 149	NLS : 8 116 908
Brunet Sebastien	NIGEND : 306 351	NLS : 8 100 629

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 16 mai 2017.

*Le colonel, commandant la région
de gendarmerie de Normandie,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Seine-Maritime,*
B. GOUDALLIER